

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
MONSIEUR DANIEL FILION, ING.,
DIRECTEUR DE L'EST-DE-LA-MONTÉRÉGIE
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

À l'occasion du

**Colloque annuel sur le
transport des personnes à mobilité réduite**

Boucherville, le 22 septembre 2006

Madame la Ministre déléguée aux Transports, (Julie Boulet)

Monsieur le Président du conseil d'administration du Colloque, (Jacques Demers, Association Canadienne du Transport Urbain (ACTU), directeur, Transport adapté Québec Métro)

Monsieur le Président de l'Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec, (Pierre Cajolais)

Mesdames, Messieurs, les participants,

J'aimerais vous remercier d'avoir pris part au Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite. Comme le mentionnait madame la ministre déléguée aux Transports tout à l'heure, beaucoup de chemin a été parcouru en matière de transport adapté depuis 25 ans.

De nombreux défis vous attendent encore et le colloque qui prend fin aujourd'hui est un autre jalon vers la consolidation des partenariats sans lesquels le transport adapté au Québec ne saurait progresser.

Il est réconfortant de voir à quel point tous les acteurs du transport adapté, municipalités et organismes municipaux, transporteurs, usagers, organismes sans but lucratif et organismes gouvernementaux, ont su développer, au fil des ans, les liens indispensables à l'évolution de ce service.

Ici, sur le territoire de la Direction de l'Est-de-la-Montérégie du ministère des Transports, nous sommes témoins depuis plusieurs années de la volonté et des efforts importants qui sont consentis par l'ensemble des intervenants pour développer des services de transport adapté fiables et accessibles au plus grand nombre.

La mise sur pied, en 2004, de la Table de concertation en transport adapté Montérégie-Est illustre bien la synergie qui s'est créée dans le milieu pour desservir la population éprouvant des problèmes de mobilité.

Le ministère des Transports a été partie prenante de ce développement et continue de soutenir les artisans de première ligne.

Tant et si bien que sur le territoire de l'Est-de-la-Montérégie, 11 organismes dispensent des services de transport adapté auprès de 88 municipalités sur 91, soit plus de 96 % des municipalités. Près de 5 500 personnes sont admises et desservies par le transport adapté sur le territoire de l'Est-de-la-Montérégie, ce qui représente près de 580 000 déplacements annuellement.

L'ardeur à développer des services de transport toujours mieux adaptés aux besoins de cette clientèle a aussi donné naissance au Code de pratique en transport adapté, dont monsieur Guy Sylvain vous a entretenus ce matin.

Vous êtes nombreux à avoir pris part au Colloque. Ceci est le gage que vous êtes prêts à mettre l'épaule à la roue pour relever d'importants défis et continuer d'améliorer les services de transport à l'intention des personnes à mobilité réduite.

Le ministère des Transports est fier de vous accompagner dans cette mission.

Nous espérons que vous avez apprécié votre séjour parmi nous et que vous avez eu l'occasion de découvrir quelques-uns des multiples attraits de notre région.

Merci et bon retour!